

Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 120 (1997)

Artikel: Statuts juridique et biologique des mammifères de France métropolitaine
Autor: Maurin, Hervé / Gavazzi, Emilia / Haffner, Patrick
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-89502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

STATUTS JURIDIQUE ET BIOLOGIQUE DES MAMMIFÈRES DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

HERVÉ MAURIN¹, EMILIA GAVAZZI¹, PATRICK HAFFNER¹
et STÉPHANE AULAGNIER²

¹ MNHN, SPN-IEGB, rue Cuvier 57, 75231 Paris Cedex 05, France.

² IRGM-INRA, B.P. 27, 31326 Castanet-Tolosan Cedex, France.

La faune mammalienne de France métropolitaine (zone marine d'intérêt économique incluse) est actuellement composée de 119 espèces. Ne sont pas comptabilisées les espèces disparues, accidentelles ou dont la présence est incertaine, celles-ci ne pouvant être considérées comme appartenant au patrimoine naturel national. Cent-six espèces s'y reproduisent régulièrement. D'autres (certains Chiroptères ou Cétacés) ne font que des séjours plus ou moins prolongés sur notre territoire terrestre et marin.

Divers textes réglementaires définissent un statut pour les Mammifères de métropole. Deux arrêtés, basés sur la loi du 10 juillet 1976, assurent une protection juridique à

certaines espèces sur le plan national. La Directive Habitat, Faune, Flore propre aux pays de l'Union Européenne, les conventions de Berne (Faune, Flore), de Bonn (espèces migratrices) et de Washington (commerce des espèces) s'appliquent également en France. Seules 30 espèces ne possèdent aucun statut juridique.

Le niveau de menace de chaque espèce a été évalué en utilisant les catégories UICN en vigueur jusqu'en 1995. Trois espèces ont disparu depuis le milieu du siècle dernier. Actuellement, 9 espèces sont en danger, 15 sont vulnérables, 9 sont rares et 13 ont un statut indéterminé. Une évaluation en fonction des nouvelles catégories UICN (1996) serait souhaitable.